

La Géorgie et les discussions de Genève : « Les négociations sont la seule voie possible »



« Tout conflit traduit un échec de la diplomatie. C'est une tragédie pour la population sur place. Chaque cas est unique et requiert une attention particulière de notre part. Il existe cependant une constante dans tous les conflits : il n'y a pas de solution militaire. Les négociations sont donc la seule voie possible ». Tenant les promesses qu'elle avait faites lors de l'inauguration de la Présidence grecque, la Ministre des affaires étrangères Dora Bakoyannis, Présidente en exercice, a nommé sans perdre de temps l'Ambassadeur Charalampos Christopoulos comme son représentant spécial pour les conflits prolongés. Sonya Yee, attachée de presse de l'OSCE, a rencontré le diplomate grec de haut rang lors de la visite qu'il a effectuée récemment à Vienne et lui a posé des questions au sujet des derniers développements sur lesquels ont débouché ses navettes diplomatiques entre Tbilissi et Tskhinvali et les discussions de Genève sur le processus de paix dans la région.

Sonya Yee : vous avez été en déplacement depuis janvier, faisant la navette entre votre base d'Athènes et Genève, Vienne et Moscou, sans mentionner des lieux névralgiques comme Tbilissi, Tskhinvali, Soukhoumi, Chisinau et Tiraspol. En ce qui concerne les discussions de Genève sur la Géorgie, quel est votre point de vue sur les succès et les échecs enregistrés depuis le début de l'année ?

Ambassadeur Christopoulos : j'estime que nous progressons sans nier les difficultés très réelles auxquelles nous continuons de nous heurter – par exemple dans le cadre des négociations sur le maintien de la présence de l'OSCE. Mais par ailleurs des avancées ont été réalisées dans d'autres domaines.

Le 19 mai, nous avons achevé la cinquième série de discussions de Genève sur la stabilité et la sécurité en Géorgie, que l'OSCE copréside avec

l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. Nous nous sommes rendus ensemble à Tbilissi, Tskhinvali et Soukhoumi à plusieurs reprises, en particulier pour préparer les pourparlers. Toutes les parties conviennent qu'un dialogue est nécessaire, mais il est évident que les choses n'ont pas été aisées. Les émotions sont encore à fleur de peau et, dans certains cas, les positions sont très éloignées. Je pense néanmoins que nous partageons tous le point de vue selon lequel les choses avancent dans la bonne direction.

Lors d'une série de discussions antérieures, les participants se sont félicités du rôle joué par l'OSCE dans la reprise des livraisons de gaz à Tskhinvali, en disant qu'elle dénotait une approche positive qu'ils souhaiteraient constater davantage sur le terrain. La situation comporte encore des risques considérables, et les discussions de Genève offrent le seul cadre dans lequel toutes les parties peuvent dialoguer sur la sécurité et la stabilité et sur les questions humanitaires. Il est donc important de laisser le temps nécessaire à ce processus.

Qu'est-il ressorti de la dernière série de discussions ?

Lors de la cinquième série, les participants étaient prêts à engager des discussions sur des arrangements de sécurité concrets. Nous avons également commencé à progresser sur le front humanitaire. J'ai été particulièrement satisfait que les participants soient convenus de mettre

Office des Nations Unies à Genève, Palais des Nations, le 12 mai 2009 : Johan Verbeke, Représentant spécial de l'ONU en Géorgie (à gauche), Pierre Morel, Représentant de l'UE pour la crise en Géorgie (au centre), et Charalampos Christopoulos, Représentant spécial de la Présidente en exercice de l'OSCE, s'adressent à la presse après la cinquième série de discussions de Genève. Photo : AFP/Fabrice Coffrini/Photo : AFP/Fabrice Coffrini

Village de Dvani, au sud de la ligne frontière administrative, le 29 mai : le Directeur adjoint du Centre de prévention des conflits de l'OSCE, Pascal Heyman, et l'Ambassadeur Hansjörg Haber (à gauche, partiellement caché par la caméra), chef de l'EUMM en Géorgie, informent les journalistes après la deuxième réunion du mécanisme commun de prévention et de réponse aux incidents. Derrière eux se trouvent (de gauche à droite) Gill Janvier, chef adjoint de l'EUMM en Géorgie ; Gottfried Hanne, chef adjoint de la Mission de l'OSCE en Géorgie ; le lieutenant-colonel Steve Young, chef des observateurs militaires ; et Clive Trott, chef adjoint des opérations de l'EUMM.



sur pied une équipe commune en vue de déterminer exactement les réparations nécessaires pour garantir l'approvisionnement en eau de boisson et d'irrigation à travers la ligne frontière administrative. Cette équipe, conduite par un expert international placé sous l'égide de l'OSCE, a séjourné dans la région au cours de la semaine du 8 juin et se proposait de présenter un rapport début juillet.

Lors des discussions, les coprésidents ont également présenté cinq documents de réflexion portant sur le relèvement socio-économique, les droits à la propriété et au logement, la facilitation des retours, le statut juridique des réfugiés et des personnes déplacées ainsi que le rétablissement de l'approvisionnement en eau. Nous avons procédé à un échange de vues initial sur ce large éventail de sujets, y compris les questions de droits de l'homme, et les participants sont convenus de faire part de leurs observations avant la prochaine série de discussions prévue le 1er juillet.

L'OSCE est déterminée à jouer son rôle dans les mécanismes communs de prévention et de réponse prévus pour traiter les incidents sécuritaires. Comment ces mécanismes fonctionnent-ils dans la pratique ?

Ces mécanismes ont été conçus pour permettre aux spécialistes de la sécurité de toutes les parties d'échanger régulièrement des informations au niveau opérationnel. Le 23 avril s'est tenue la première réunion du mécanisme pour les questions géorgio-ossètes sous une tente qui avait été plantée dans le village d'Ergneti, à un endroit situé entre les postes de contrôle des deux parties. C'était la première fois que des Géorgiens rencontraient des responsables sud-ossètes sur le terrain depuis le conflit d'août. La Mission d'observation de l'UE (EUMM) et

Mécanismes de prévention et de réponse aux incidents : vers une vie plus sûre pour les résidents

En février 2009, lors de la quatrième série de discussions de Genève, les parties sont convenues de créer des mécanismes au niveau opérationnel pour traiter les incidents sécuritaires dans la région, dans l'intérêt en particulier des populations civiles vivant à proximité de la ligne frontière administrative. La proposition approuvée par consensus prévoyait des réunions régulières entre les représentants des « structures responsables de la sécurité et de l'ordre public dans les zones correspondantes » et des organisations internationales. La création d'une permanence téléphonique 24 heures sur 24 a également été proposée.

Les mécanismes ont été conçus de façon que toutes les parties réagissent rapidement et comme il convient aux problèmes liés à des incidents et à leur investigation, à la sécurité d'installations et d'infrastructures vitales, aux activités criminelles, à la fourniture d'une aide humanitaire et à tout autre problème susceptible de nuire à la stabilité et à la sécurité. L'accent sera mis plus particulièrement sur la prévention et la réponse aux incidents. La possibilité d'effectuer en commun des visites convenues sur les lieux des incidents est également prévue.

Début juin, deux réunions du mécanisme pour les questions géorgio-ossètes avaient eu lieu (les 23 avril et 29 mai). Il n'y a pas encore eu de réunion du mécanisme pour les questions géorgio-abkhazes.

l'OSCE ont fait fonction de cofacilitateurs. L'accent a été mis en grande partie sur les questions de procédure, mais au moins les deux parties ont dialogué pendant trois heures et exprimé leur détermination à renforcer la sécurité dans la région.

La deuxième réunion a eu lieu le 29 mai dans le village de Dvani, district de Kareli, à nouveau sous une tente entre les points de contrôle des deux parties. Cette fois les résultats ont été plus concrets ; les participants ont échangé leurs vues pendant quatre heures sur des sujets de préoccupation réels influant sur la vie quotidienne des villageois, tels que la possibilité de se déplacer librement et en toute sécurité pour se rendre des deux côtés de leurs terres agricoles situées à proximité de la ligne frontière administrative ou à cheval sur cette ligne ainsi qu'aux cimetières et aux lieux de culte. Les parties ont échangé des informations sur les personnes portées disparues et les détenus. L'approvisionnement en gaz d'Akhalgori et les coupures de courant à Akhalgori et Tskhinvali ont également été évoqués.

Discussions de Genève : vers la sécurité et la stabilité dans la région

À la suite du conflit géorgien et conformément aux accords des 12 août et 8 septembre 2008, les discussions de Genève ont été ouvertes le 15 octobre en tant que plateforme pour traiter les questions pratiques et concrètes et aider à jeter les fondements d'une sécurité et d'une stabilité durables dans la région. Les discussions sont coprésidées par l'Organisation des Nations Unies, l'OSCE et l'Union européenne. Elles réunissent la Géorgie, la Fédération de Russie et les États-Unis, ainsi que des représentants abkhazes et sud-ossètes.

Les discussions se déroulent au sein de deux groupes de travail parallèles traitant de questions interdépendantes : l'un s'occupe de la sécurité et de la stabilité dans la région, l'autre des personnes déplacées et des réfugiés. En 2008, trois réunions ont eu lieu : le 15 octobre, les 18 et 19 novembre et les 17 et 18 décembre. Cette année, il y a eu deux réunions jusqu'ici : les 17 et 18 février et les 18 et 19 mai. La sixième série de discussions est prévue pour le 1er juillet.

À la prochaine réunion du mécanisme, les participants poursuivront les discussions sur toutes ces questions concrètes.

Le mécanisme pour les questions géorgio-abkhazes ne s'est pas encore réuni. Nous espérons qu'il le fera bientôt.

À l'évidence, il a beaucoup à faire pour surmonter la méfiance et faire en sorte que ces mécanismes deviennent des moyens réellement efficaces de réduire les tensions. Les incidents répétés sur le terrain, y compris l'arrestation d'observateurs de l'OSCE non armés le 21 avril, montrent que les parties ne peuvent pas se permettre de ne pas tirer profit de cette voie de communication. Je pense que chacun convient que des mesures concrètes et réalistes *peuvent* améliorer la situation, en particulier pour les personnes qui vivent au voisinage de la ligne frontière administrative, où la situation est encore fragile.

Toutefois, pour que les mécanismes deviennent pleinement opérationnels et efficaces, la Présidence grecque reste convaincue qu'il y aurait avantage à ce que les observateurs militaires de l'OSCE soient déployés des deux côtés de la ligne frontière administrative afin qu'ils puissent y observer les incidents et en rendre compte. Cela est bien entendu lié à la question plus vaste de la présence de l'OSCE dans la région.

À la fin de 2008, les États participants ne sont pas parvenus à un consensus sur le renouvellement du mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie et, en mai, la Présidence grecque a suspendu les négociations sur le maintien de la présence de l'OSCE. Quel est votre point de vue sur l'évolution de la situation ?

Permettez-moi de retracer les efforts déployés jusqu'ici par l'OSCE. Au 1er janvier, lorsque la Grèce a entamé sa Présidence, la Mission de l'OSCE en Géorgie se trouvait dans une phase de fermeture technique. La Présidente en exercice de l'OSCE, la Ministre des affaires étrangères Dora Bakoyannis, et moi-même nous sommes rendus à Moscou le 21 janvier et à Tbilissi le 23

mars pour témoigner de notre détermination à remédier à cette tournure des événements fâcheuse. J'ai en outre tenu des consultations étendues avec les dirigeants de la Fédération de Russie et de la Géorgie, ainsi que de l'Ossétie du Sud.

Nous avons été grandement encouragés quand, en février, les États participants sont convenus de proroger le mandat des observateurs militaires non armés de l'OSCE en Géorgie jusqu'à la fin juin. Nous espérons nous appuyer sur ce consensus pour trouver en quelque sorte un compromis fondé sur des principes pour le maintien d'une présence digne de ce nom dans la région.

Toutefois, malgré les efforts considérables de la Présidence, qui ont comporté des consultations intenses, délicates et difficiles avec les principales parties, les négociations ont dû être suspendues le 14 mai. La proposition de la Présidence en date du 8 mai – fondée sur une formule « neutre en ce qui concerne le statut » qui permettrait à l'OSCE de poursuivre ses activités vitales – était acceptable pour l'immense majorité des États participants et reste sur la table.

Il convient de rappeler pourquoi la position de la Présidence grecque a toujours été dès le début que nous devons renforcer et non pas réduire la présence de l'OSCE dans la région et pourquoi notre conviction est restée inébranlable : des milliers de personnes ont été directement touchées par le conflit d'août 2008, et une organisation comme l'OSCE – avec son expérience sans égale sur le terrain – pourrait faire tant de choses pour apporter un soutien et rétablir la confiance. Et, comme la Ministre Bakoyannis l'a répété sans se lasser, il est également vital que l'OSCE soit autorisée à poursuivre les efforts qu'elle a entrepris en 1992 pour édifier des institutions démocratiques, protéger les droits de l'homme, intégrer les minorités et soutenir le relèvement économique dans la région.

Il est difficile de trouver un terrain d'entente et de combler les divergences considérables qui existent, mais nous gardons l'espoir de pouvoir malgré tout parvenir à un consensus.



Charalampos Christopoulos, Représentant spécial de la Présidence grecque de l'OSCE pour les conflits prolongés, a rendu des services éminents au Ministère grec des affaires étrangères pendant près de quatre décennies. Avant sa nomination par la Présidence, il a été ambassadeur de son pays en Malaisie, au Brunei Darussalam et au Timor-Leste (2007) ainsi qu'en Indonésie (2006). Il a également été le principal diplomate de son pays au Nigéria (1995) et en Slovénie (1998). En 2005, il a été à la tête de la direction du Ministère grec des affaires étrangères qui est chargée de l'OSCE et du Conseil de l'Europe. Au début des années 1990, il a occupé le poste de Représentant permanent adjoint de la Grèce auprès de l'OTAN. L'Ambassadeur Christopoulos a fait ses études à l'École de droit de l'Université d'Athènes et possède un diplôme de sciences politiques et économiques.

Un projet phare prend son essor

La vision : l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières, accueillie par le Tadjikistan, souhaite servir de centre unique de transmission des connaissances sur les normes et les meilleures pratiques internationales concernant tous les aspects de la gestion des frontières – depuis les méthodes jusqu'à la technologie. Installée à Douchanbé, elle servira également de plateforme pour l'échange d'informations et de données d'expérience en Asie centrale et au-delà.

Contexte : des activités transfrontières comme le terrorisme, la criminalité internationale organisée, les migrations illégales et le trafic illicite d'armes et de drogues ainsi que la traite des êtres humains représentent de graves menaces pour l'ensemble des 56 États participants et des 11 partenaires pour la coopération de l'OSCE, entravent les voyages et les échanges légitimes et nuisent à tous les aspects des activités de l'Organisation.

L'École des cadres pour la gestion des frontières se propose de relever cet éventail complexe de défis en renforçant la coopération entre les États participants et les partenaires pour la coopération conformément au concept de l'OSCE relatif à la sécurité et à la gestion des frontières.

Financement au 15 juin 2009 : Allemagne, Belgique, Finlande, Grèce et Norvège (plusieurs autres pays participants ont exprimé leur vif intérêt pour la fourniture de ressources financières et d'un appui).

TROIS COMPOSANTES

Les cours

Jusqu'à quatre cours seront proposés chaque année aux cadres actuels et potentiels des organismes responsables des frontières (gardes frontière, police des frontières et douanes) des États participants et des partenaires pour la coopération de l'OSCE, notamment à l'Afghanistan en tant que voisin d'Asie centrale jouant un rôle essentiel dans la sécurité et la

stabilité de la région. Le nombre des participants sera limité à 25 par cours.

Un Conseil académique consultatif comprenant le Directeur de l'École, le Conseiller principal pour les questions de frontières au Secrétariat de l'OSCE et des représentants des organismes affiliés à l'école veilleront à ce que l'on mette en place des normes aussi élevées que possible. Le Conseil donnera des avis au Directeur du cours sur le programme d'étude, aidera à trouver des conférenciers spécialisés et fournira du matériel de formation. Des organisations internationales et des établissements de formation professionnelle seront invités à s'affilier à l'École en vue d'accroître son professionnalisme et sa visibilité.

Le Centre de recherche-développement

Intégré à l'École, le Centre établira un réseau et des liens avec d'autres établissements de formation et de recherche en matière de gestion des frontières dans l'espace de l'OSCE. Les travaux de recherche (tout comme la formation) seront axés sur la circulation libre et sûre des personnes, les procédures de franchissement des frontières, la facilitation du commerce, la coopération en cas de catastrophe naturelle et d'incident grave, et la sécurité des transports – de même que sur des menaces en rapport avec la gestion des frontières comme le terrorisme et la criminalité organisée. Une bibliothèque didactique et de référence sera mise à la disposition du personnel chargé de la gestion des frontières.

Le programme de communication

Des ateliers et des séminaires organisés en Asie centrale favoriseront et appuieront le dialogue transfrontière et la coopération interorganisations grâce à un échange d'informations et d'enseignements tirés ainsi qu'à la détermination et au développement des meilleures pratiques.

Programmes connexes de l'OSCE dans la région

Tadjikistan

Appui pour l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des frontières

Assistance en matière douanière à Mourgab, Oblast autonome du Haut-Badakhchan

Formation de policiers afghans comme formateurs pour la lutte contre les stupéfiants

Formation de formateurs du Ministère de l'intérieur pour la lutte contre les stupéfiants

Formation de gardes frontière tadjiks aux patrouilles et à la surveillance

Bichkek (Kirghizistan)

Mise en place d'un centre de formation douanière

Turkménistan

Fourniture d'une assistance aux gardes frontière et aux douanes grâce à l'octroi d'une formation opérationnelle et de matériel



Cérémonie d'inauguration à Douchanbé, le 27 mai 2009

« La création de l'École des cadres pour la gestion des frontières témoigne de nos relations positives avec l'OSCE. Nous mettrons tout en œuvre pour continuer à renforcer cette coopération. »

– Hamrokhon Zarifi, Ministre tadjik des affaires étrangères

« L'École est un établissement sans pareil qui jouera un rôle stratégique dans la promotion de normes internationales pour tous les aspects de la gestion des frontières. Nous sommes convaincus qu'elle deviendra une institution solide et dynamique. »

– Ambassadrice Mara Marinaki, Présidente du Conseil permanent, au nom de la Présidence grecque de l'OSCE.

Douchanbé, le 27 mai : Les ambassadeurs et les chefs de délégation auprès de l'OSCE de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, de l'Espagne, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la France, de la Grèce, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède figuraient parmi les invités à l'inauguration de l'École des cadres pour la gestion des frontières. L'hôte de la cérémonie était l'Ambassadeur Vladimir Pryakhin, chef du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan.



OSCE/GENNADI FATUSHENKO

Un centre d'excellence très prometteur

« L'École des cadres pour la gestion des frontières aspire à être un centre d'excellence illustrant ce que l'OSCE a de meilleur et répondant aux besoins régionaux de manière novatrice », a déclaré Marc Perrin de Brichambaut, Secrétaire général de l'OSCE aux États participants le 28 mai. « Nous adressons nos sincères remerciements aux donateurs initiaux, sans le soutien desquels l'École n'aurait pas pu voir le jour. Je me félicite que des contributions supplémentaires aient été promises et j'espère que cet élan positif sera maintenu afin d'assurer le bon fonctionnement de l'École. Nous souhaitons également remercier l'hôte de l'École, le Gouvernement de la République du Tadjikistan, dont le vœu concernant la création de cette institution est maintenant exaucé. »

Auparavant, plusieurs États participants avaient salué la concrétisation du concept sur lequel repose l'École à l'occasion de la visite du général de division Kasym Gafarov, premier chef adjoint du Comité d'État pour la sécurité nationale du Tadjikistan, qui a exposé au Conseil permanent la stratégie nationale pour la sécurité et la gestion des frontières soutenue par l'OSCE et son plan de mise en œuvre, dont il assure la coordination. Voici des extraits des observations formulées par certains des États participants le 14 mai :

« Nous louons l'approche globale adoptée dans la stratégie pour le renforcement de la sécurité des frontières du Tadjikistan, principalement de ses frontières avec l'Afghanistan. Nous comptons sur l'OSCE pour qu'elle contribue utilement à l'amélioration de la sécurité en Asie centrale. L'ouverture de l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières constitue une mesure importante. Le programme d'étude comportera des cours de formation et des conférences assurés par des experts de nombreuses organisations internationales spécialisées et de grands instituts nationaux s'occupant de sécurité. Nous avons déjà fait savoir au Secrétariat que les organismes russes compétents sont eux aussi disposés à participer à ce processus. »

Délégation de la Fédération de Russie

« La Norvège continue à appuyer fermement les efforts faits pour aider le Tadjikistan à renforcer la sécurité et la gestion de ses frontières. L'appui aux efforts déployés par les États participants en Asie centrale pour améliorer la sécurité de la gestion des frontières et la mise en œuvre de la Décision du Conseil ministériel concernant l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan constituent des domaines d'assistance dans lesquels l'OSCE peut apporter réellement une valeur ajoutée aux initiatives d'autres acteurs internationaux. » *Délégation de la Norvège*

« La sécurité des frontières devient un élément de plus en plus important de l'approche globale de l'OSCE en matière de sécurité, et le Tadjikistan ouvre la voie à l'implication de l'OSCE dans la région. Nous espérons que la stratégie nationale pour la sécurité et la gestion des frontières qui vient d'être achevée pourra servir de modèle de 'pratique optimale' pour d'autres États participants. Les États-Unis considèrent le Tadjikistan comme un pays qui contribue à la stabilité régionale et comme un partenaire important pour s'attaquer aux problèmes qui se posent le long de la frontière avec l'Afghanistan. Nous sommes donc encouragés par les efforts que fait le Tadjikistan pour associer des responsables afghans à ses divers projets de formation, notamment à l'École des cadres pour la gestion des frontières. » *Délégation des États-Unis*

« Le Kazakhstan se félicite de la création de l'École des cadres pour la gestion des frontières et est prête à y apporter certaines contributions. Malheureusement, l'Asie centrale est une région instable dans laquelle des États souffrent de l'afflux de drogues illicites et de l'utilisation de leur territoire comme voie de transit pour la drogue. La lutte contre la contrebande de drogues et la menace que font peser des groupes terroristes épuisent les ressources de nos nations. L'appui apporté par l'OSCE dans ces domaines est donc hautement apprécié. Nous constatons déjà comment ce type d'assistance peut être très constructif et axé sur les résultats. » *Délégation du Kazakhstan*